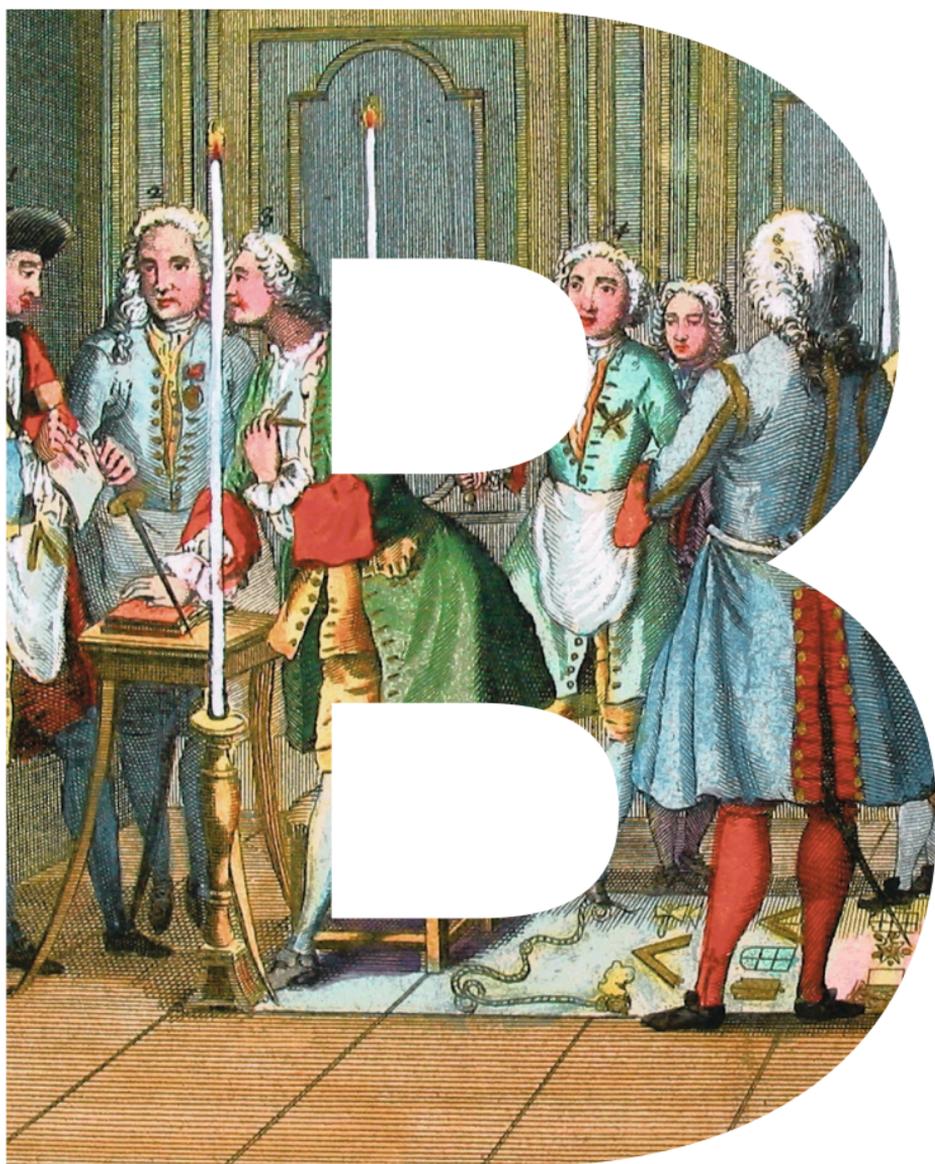


PIERRE-YVES BEAUREPAIRE

# L'Europe des francs-maçons

XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle





# **L'Europe des francs-maçons**

**xviii<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles**

## DU MÊME AUTEUR

*L'Autre et le Frère. L'Étranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion,

«Les dix-huitièmes siècles», 23, 1998.

*Nobles jeux de l'arc et loges maçonniques dans la France des Lumières. Enquête sur une sociabilité en mutation*, Montmorency, Ivoire-clair, «Les architectes de la connaissance», 2002.

*L'Espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes,

«Histoire», 2003.

*L'Europe des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, «Que sais-je?», n° 3715, 2004, 3<sup>e</sup> édition révisée en 2018.

*Le mythe de l'Europe française. Diplomatie, culture et sociabilités au temps des Lumières*, Paris, Autrement, «Mémoires», 2007.

Avec Silvia Marzagalli, *Atlas de la Révolution française*, Paris, Autrement, «Atlas/Mémoires», 2010 (2<sup>e</sup> édition refondue, *Atlas de la Révolution française 1770-1803*.

*Un basculement mondial*, 2016).

*L'Europe au siècle des Lumières*, Paris, Ellipses,

«Le monde : une histoire», 2011.

*La France des Lumières (1715-1789)*, Paris, Belin,

«Histoire de France», 2011, 839 p. (édition compacte 2014)

Avec Kenneth Loisel, Jean-Marie Mercier et Thierry Zarcone, *Diffusions et circulations des pratiques maçonniques, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque international de Nice, 2 et 3 juillet 2009, Paris, Classiques Garnier,

«Franc-maçonneries», 2013.

*Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, Paris, Armand Colin, 2014.

*La Communication en Europe de l'âge classique aux Lumières*, Paris, Belin, 2014.

*Échec au roi. Irrespect, contestations et révoltes dans la France des Lumières*, Paris, Belin, 2015.

*Marie-Antoinette. Biographie gourmande*, Paris, Payot, 2016.

Avec Katsumi Fukasawa et Benjamin Kaplan, *Coexistence and Dialogue : Religious Interactions in Europe and the Mediterranean World (12th-20th Century)*, London, Routledge, 2017.

Avec Philippe Bourdin et Charlotta Wolff, *Moving Scenes : The Circulation of Music and Theatre in Europe, 1700-1815*, Oxford, Oxford University studies on Enlightenment, 2018.

*La République universelle des francs-maçons*, Paris, Dervy, 2018, 1<sup>ère</sup> édition, 1999.

**Pierre-Yves Beaurepaire**

# **L'EUROPE DES FRANCS-MAÇONS**

**xviii<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles**

Belin:

Cet ouvrage a été publié pour la première fois dans la collection  
« Europe et Histoire » dirigée par Lucien Bély.

Conception graphique de la couverture : Rampazzo & Associés

Crédit iconographique de la couverture : Léonard Gabanon,  
*Le tableau de loge en situation. Réception de l'apprenti*, gravure,  
vers 1745. © Musée de la Franc-Maçonnerie, Paris. Devant  
le Vénérable, « L'apprenti fait serment... de ne jamais révéler  
les mystères de la maçonnerie ».

Crédit de la cartographie : Jean-Pierre Crivellari

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions  
strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation  
collective » (article L. 122-5) ; il autorise également les courtes citations effectuées  
dans un but d'exemple et d'illustration.

En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le con-  
sentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L. 122-4).  
La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation  
du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la  
gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée  
sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425  
et suivants du Code pénal.

© Éditions Belin, 2002 pour la première édition

© Éditions Belin/Humensis, 2018

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14

ISBN 978-2-410-01383-2

## INTRODUCTION

Du 24 juin 1717, date de la fondation de la Grande Loge de Londres aux nombreuses commémorations organisées au cours de l'année 2017 pour célébrer, de manière œcuménique ou en ordre dispersé, le tricentenaire de la naissance de l'ordre, en passant par le 2 janvier 2002, lorsque s'ouvrent au public les fonds d'archives « russes » de la bibliothèque du Grand Orient de France à Paris – archives volées par les Nazis en 1940, puis récupérées dans le château de Wölfelsdorf en Silésie par l'Armée Rouge en 1945, et conservées aux « Archives spéciales centrales d'État » à Moscou, avant d'être restituées à leurs propriétaires le 23 décembre 2000 – la Franc-maçonnerie a noué avec l'Europe une relation intime et conflictuelle, riche et ambiguë. Pourtant, plus de cinquante ans après l'appel de Paul Leuilliot, dans les *Annales*<sup>1</sup>, à la penser comme un « fait social national », la Franc-maçonnerie n'est toujours pas un sujet d'histoire européenne. Référence obligée de l'inventaire des Lumières comme du fédéralisme européen, son étude reste en effet cloisonnée sur le

plan géographique, chronologique et disciplinaire, engluée dans la sphère locale ou régionale, alors qu'elle prend tout son sens dans le croisement des échelles d'observation. Le franc-maçon qui fait de la géométrie, science prisée des amateurs, l'Art Royal<sup>2</sup>, est un arpenteur de l'espace européen, fût-il utopique.

De fait, le bilan des recherches académiques sur une Franc-maçonnerie qui serait restituée dans l'histoire des dynamiques européennes reste mitigé, alternant percées significatives et phases de repli. Significativement, la tentative ambitieuse de Giuseppe Giarrizzo pour saisir dans une perspective véritablement européenne le fait maçonnique, à travers sa somme érudite : *Franc-maçonnerie et Lumières dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle*, n'a pas débouché sur l'ouverture du vaste chantier de recherches qu'on pouvait espérer<sup>3</sup>. Outre-Atlantique, le précieux recueil d'articles de Margaret C. Jacob, *Living the Enlightenment. Freemasonry and politics in Eighteenth Century Europe* et les publications qui ont suivi ont rencontré un écho incontestable, du fait de la surface institutionnelle de son auteure, mais pour l'essentiel hors du champ de recherche maçonnique<sup>4</sup>. À ce jour, les seules entreprises collectives d'ampleur sont celles coordonnées depuis l'université d'Innsbruck par Helmut Reinalter, aujourd'hui en retraite, autour du groupe de recherche *Demokratische Bewegungen in Mitteleuropa 1770-1850* (Mouvements démocratiques en Europe centrale 1770-1850) et de la *Zeitschrift für Internationale Freimaurerforschung* (*Revue pour la recherche maçonnique internationale*) lancée en 1999<sup>5</sup>. Cependant, publiés en langue allemande, ces travaux souffrent d'un relatif déficit d'audience, même s'ils méritent de servir d'exemple en raison de leur grande

qualité et de leur respect des normes académiques qui fait encore défaut à certains historiens non-universitaires de la Franc-maçonnerie. Par ailleurs, ces trois auteurs ont tous pris leur retraite, à l'instar de José Antonio Ferrer Benimeli, de l'université de Saragosse, qui a orchestré pendant plusieurs décennies un cycle de rencontres scientifiques, à l'origine de la publication de dizaines de volumes d'actes. La recherche maçonnique cherche donc un nouveau souffle et il nous appartient de former les chercheurs de demain, en leur montrant les perspectives qu'offre un domaine de recherches aujourd'hui reconnu dans le monde académique, mais qui manquent encore de cadres institutionnels pérennes<sup>6</sup>. Déjà, des signes encourageants sont captés en provenance des obédiences maçonniques qui comprennent progressivement que la Franc-maçonnerie est un objet d'histoire qui, pour être légitime scientifiquement, doit échapper aux historiographes officiels pour être étudié par les chercheurs. Mais que dans le même temps, les mêmes obédiences peuvent, séparément ou de concert, être des mécènes qui prêtent leurs archives et les trésors de leurs collections d'art pour de grandes expositions, comme celle organisée à la Bibliothèque nationale de France en 2016<sup>7</sup>, ou qui encouragent matériellement et financièrement la publication des travaux de jeunes chercheurs. C'est ce que tente, en France, l'Institut d'études et de recherches maçonniques (IDERM), dont j'ai présidé le comité scientifique réunissant des chercheurs français et étrangers, maçons ou non-maçons, choisis sur le seul critère de leur expertise et de la reconnaissance des pairs.

La prise de conscience est donc là, mais reste à lancer de manière forte le mouvement car beaucoup

reste à faire pour proposer dans un premier temps une histoire véritablement européenne de la Franc-maçonnerie, avant d'envisager d'élargir notre ambition à l'échelle du monde, car la Maçonnerie est un phénomène global dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui doit être pensé dans une perspective transnationale. C'était le sens, il y a quelques mois, de ma participation à l'*Histoire mondiale de la France*, au sein du collectif d'auteurs emmené avec la science et l'énergie qu'on lui connaît par Patrick Boucheron<sup>8</sup>. Ce doit être l'objectif des recherches à mener dans les décennies qui viennent, pour articuler une histoire européenne de la Franc-maçonnerie – qui fait sens au XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles – et de ses interactions au monde, car c'est à l'échelle mondiale que très tôt l'ordre se déploie et se projette.

Dans cette perspective à la fois d'ouverture et d'optimisme, ce livre a abondamment puisé dans les nouvelles ressources documentaires que la fin du bloc soviétique a offertes aux historiens, qu'il s'agisse des fonds maçonniques des Archives secrètes de Prusse (*Geheimes Staatsarchiv Preussischer Kulturbesitz*), des fonds dits russes du Grand Orient de France – mais ils existent aussi pour d'autres obédiences et d'autres pays comme la Belgique – ou encore, dernière découverte en date, les archives des loges françaises du XVIII<sup>e</sup> siècle, que j'ai pu exhumer en 2015 à Minsk, en Bélarus (Biélorussie), où elles sont remarquablement conservées à la Bibliothèque nationale d'État<sup>9</sup>.

Longtemps conservés à Merseburg où ils ont été inventoriés<sup>10</sup>, les fonds maçonniques des Archives secrètes de Prusse sont aujourd'hui déposés et consultables à Berlin-Dahlem ou dans les archives des loges auxquelles ils ont été restitués.

Ils constituent une mine documentaire inépuisable non seulement sur la Franc-maçonnerie allemande, mais, comme on le verra, sur les *Illuminaten* (composante centrale des Lumières radicales dans les années 1776-1790 ; diabolisés sous le nom d'Illuminés de Bavière depuis l'abbé Barruel), et sur les relations maçonniques européennes. Le rapatriement des fonds « russes » des archives du Grand Orient signifie quant à lui le retour en France de cent-vingt mètres linéaires de documents ! Soit plusieurs dizaines de milliers de pièces qui concernent les trois siècles d'existence de l'ordre. Ils devraient encore être complétés par la restitution d'autres fonds des Archives spéciales centrales d'État à Moscou, notamment le fonds 118 qui concerne le régime maçonnique des Philalèthes (amis de la vérité), d'envergure européenne, dont il sera notamment question dans ce livre. Ils intéressent aussi bien la naissance de l'ordre en France que les relations maçonniques internationales pendant l'entre-deux-guerres mondiales. En 2002, j'ai eu le bonheur d'y découvrir notamment, grâce à la libéralité de Pierre Mollier et du regretté Ludovic Marcos, l'un des plus anciens livres d'architecture (registre de procès-verbaux) européens, celui de la loge écossaise de l'*Union*, orient de Berlin, tenu en français à partir du 30 novembre 1742, source qui permet d'étudier les mécanismes de diffusion précoce de l'Art Royal aussi bien à Francfort-sur-le-Main qu'en Transylvanie. Quant aux archives de Minsk, à eux seuls les registres de la loge *Anglaise* de Bordeaux tenus depuis 1733 qui y sont conservés, permettent de rouvrir à nouveaux frais non seulement l'épineux dossier des origines de l'ordre en France, mais aussi celui des dynamiques atlantiques et

européennes de l'expansion maçonnique dans les grands ports littoraux.

Cet ouvrage est donc militant, dans son projet scientifique comme dans son écriture. Indifférent aux histoires obédientielles et aux conflits qu'elles provoquent inévitablement, il ambitionne de poursuivre la déconstruction du mythe d'une *Europe française* (Louis Réau)<sup>11</sup> ou d'une Europe anglaise, car il gomme les phénomènes riches et complexes d'appropriations culturelles. Le lecteur ne trouvera pas non plus dans ce livre un catalogue d'histoires nationales juxtaposées, ni le compte rendu méthodique et événementiel de trois siècles de relations européennes déformées par le prisme administratif des obédiences maçonniques. Dans ses deux éditions, à près de vingt ans de distance, *La République universelle des francs-maçons* avait proposé une exploration des mythes fondateurs du projet maçonnique, de la mémoire de l'ordre et de l'« invention de la tradition » maçonnique<sup>12</sup>. Le présent ouvrage adopte quant à lui volontairement un point de vue européen qui nous mènera du Portugal à la Croatie, du Piémont à la Suède et à la Russie, de l'Europe aux colonies, de 1717 à 2017, avec le souci permanent de nous appuyer sur des études de cas, pour échapper au bavardage creux sur la « sensibilité naturelle » des francs-maçons à l'Europe, et montrer la dimension heuristique d'une attention fine à la production et à l'identification d'un territoire, l'espace maçonnique européen, observé à différentes échelles.

Penser l'Europe des francs-maçons, la structurer, la faire vivre, tel est en effet l'ambitieux projet que les pères fondateurs ont très tôt nourri, tant

– par-delà la clôture du temple et la mise à distance de l'espace profane –, les interactions étaient fortes avec l'histoire européenne, des Lumières aux nationalismes et aux fractures idéologiques qui ont profondément divisé le Vieux Continent. La crise actuelle de la construction européenne est aussi pour la Franc-maçonnerie une remise en cause de son projet et de ses valeurs. C'est pourquoi, elle aussi doit, à la lumière du présent comme de son histoire, repenser l'Europe.



## CHAPITRE 1

# DIASPORAS ET FRANC-MAÇONNERIE : LE TEMPS DES PIONNIERS

### PREMIERS FEUX CONTINENTAUX, PREMIÈRES CONDAMNATIONS

Avant de présenter les vecteurs de la diffusion de l'Art Royal sur le continent européen et d'étudier l'implantation de la Franc-maçonnerie, un bref tour d'Europe suffit à mettre en évidence la quasi-simultanéité des premières fondations attestées, que révèle également, en creux, la carte des premières condamnations.

Dans l'état actuel de nos connaissances, Rotterdam est le premier orient continental à s'être éveillé à la lumière en 1720-1721, en créant une loge, c'est-à-dire un foyer de sociabilité maçonnique organisée. Bien sûr, il n'est pas douteux que des assemblées et réceptions maçonniques particulières, informelles, aient déjà eu lieu à cette date, nous y reviendrons. Dans une lettre du 10 janvier 1736 adressée aux États de Hollande et de Frise occidentale qui ont interdit la Franc-maçonnerie, les bourgmestres de Rotterdam mentionnent précisément l'existence d'une loge maçonnique vers 1720-1721 :

Et après que nous avons été informés depuis ce temps-là qu'une telle confrérie aurait été créée il y a quelques années dans cette ville, nous avons assigné ceux dont on nous a dit qu'ils restent encore. Ils, n'étant qu'au nombre de cinq, nous ont dit que depuis plus de quatorze ans, il avait existé ici une telle confrérie de huit personnes, toutes de la nation anglaise et écossaise (dont ils étaient aussi), mais que celle-ci ne s'était plus réunie, depuis à peu près douze mois [soit 1734-1735]; et, à cette époque, il y avait bien sept ans [1727-1728] qu'il n'y avait plus eu de réunion. Dans la société susdite, on ne parlait que de négoce et de choses sans importance.

L'enquête des bourgmestres et les auditions auxquelles ils procèdent permettent de connaître les cinq francs-maçons évoqués dans la lettre. Quatre sont écossais : Adam Duncan, né à Dundee en 1680, installé depuis 1702 à Rotterdam où il décède en 1737; Robert Stirling, né à Édimbourg en 1690, installé à Rotterdam de 1712 à sa mort en 1781; Alexander Naughton, qui se marie à Rotterdam en 1696 où il décède en 1742; Robert Story, né à Rotterdam de parents écossais en 1699, mort lui aussi dans cette ville en 1774. Le cinquième franc-maçon était irlandais; mort en avril 1721, il n'a pu être entendu. Il s'agit de Patrick Harper, né à Wexford, marié à Rotterdam en 1692. Il est probable que ces Britanniques ont participé aux travaux de la loge dès le début des années 1720. On note qu'ils appartiennent à une communauté très nombreuse – elle représente un quart des négociants de la ville entre 1711 et 1720 – et très structurée : ils sont tous membres de l'Église écossaise de Rotterdam. Pour les cinq, il s'agit d'une migration définitive, puisqu'ils meurent à Rotterdam, et pour plusieurs s'y marient. Robert Story appartient même à la

seconde génération, puisqu'il est né à Rotterdam. Ces éléments méritent d'être relevés, car l'étude des premières fondations maçonniques nous montrera que les négociants et les capitaines de navire de passage dans les ports européens ne parviennent pas à pérenniser leurs travaux et tenues maçonniques en créant des loges, faute d'une pratique continue et ouverte aux autochtones ou aux étrangers résidents. L'ont-ils d'ailleurs cherché? Rien n'est moins sûr, car passer d'une sociabilité informelle à une sociabilité réglée induit de réelles contraintes qu'une pratique discontinuée dans le temps et dans l'espace – lors des différentes escales – ne justifie pas. À Rotterdam, au contraire, les assemblées ont donné naissance à une loge, même si son existence est fragile et malgré le nombre réduit des pionniers. Cette fondation montre également que la tradition a surestimé l'importance des Anglais dans la diffusion de l'ordre maçonnique par rapport à celle des Écossais et Irlandais, constat auquel l'étude des origines de la Franc-maçonnerie française permet également d'aboutir<sup>1</sup>.

La condamnation de la Franc-maçonnerie par les États de Hollande et de Frise occidentale, à laquelle il faut ajouter le saccage du temple de la loge *La Paix* par la foule dans des circonstances encore mal élucidées, le 16 octobre 1735, montre que les bulles d'excommunication fulminées par les papes Clément XII, le 28 avril 1738, et Benoît XIV, en 1751, ne sont ni les seules ni les premières condamnations<sup>2</sup>. Clément XII le reconnaît d'ailleurs dans *In Eminentissimi*: « S'ils ne faisaient point le mal, ils ne haïraient pas ainsi la lumière, et ce soupçon s'est tellement accru que, dans plusieurs États, ces dites sociétés ont été depuis longtemps prosrites et bannies contre contraires à la sûreté des royaumes. »



## Les premières fondations maçonniques en Europe



**Les premières condamnations de la franc-maçonnerie en Europe**

Dans tous les cas, laïc ou religieux, catholique ou protestant, les attendus sont les mêmes. Le secret des francs-maçons, objet de toutes les apologies de l'ordre – qui ne font que nourrir la suspicion et entretenir la curiosité – et de tous les récits de divulgation, stigmatise la culpabilité. Circonstance aggravante, il est prêté sur la Bible, et échappe au confesseur. Société à secrets, ceux de l'initiation partagée, la Franc-maçonnerie passe aux yeux des contemporains pour une société secrète, dont le silence des membres sert à dissimuler les forfaits et l'immoralité. On leur reproche d'être coupables d'un crime d'indifférenciation sociale, sexuelle, religieuse, politique et linguistique. Loin d'assurer l'ordre à partir du chaos, comme ils le clament avec *ordo ab chao*, les francs-maçons tendent au chaos. Ils dissolvent les nécessaires hiérarchies sociales dans une fraternité universelle. Ils mélangent les sexes dans les loges dites d'adoption (ouvertes aux femmes) ou se livrent entre hommes à des pratiques sexuelles humiliantes – évoquées encore par le caricaturiste anglais Richard Newton dans la gravure satirique *Making a freemason* du 25 juin 1793 – et contre-nature dans ces clubs d'hommes que sont les loges. Ils réunissent dans le temple à la gloire du Grand Architecte de l'Univers – donc lui-même indifférencié – des fidèles de toutes les religions, de toutes les confessions chrétiennes, voire des matérialistes. Ils rejettent les frontières politiques pour accueillir une innovation étrangère et faire allégeance à l'étranger. Cette dimension politique est notamment à l'origine de la condamnation pontificale; le pape s'inquiète en effet de la diffusion de l'ordre à Florence et subit de nombreuses pressions de la part des Bourbons de Naples et de Madrid pour qu'il intervienne. Enfin,

les francs-maçons sont accusés de mélanger toutes les langues dans une dangereuse Babel. Au total, c'est le relativisme – prétendu – des francs-maçons qui est leur reproché et les condamne.

Éditée par Christiane Berkvens-Stevelinck et Jeroom Vercruyse, la correspondance de Jean Rousset de Missy avec Prosper Marchand et Lambert Ignace Douxfils permet d'étudier les échos des attaques antimaçonniques. Le premier est un réfugié huguenot, journaliste, fondateur de la Franc-maçonnerie à Amsterdam vers 1735 avec la loge la *Bien Aimée*; Prosper Marchand, réfugié en 1709 aux Provinces-Unies, est bibliographe et libraire-éditeur – il achève l'édition monumentale du *Dictionnaire* de Pierre Bayle; Lambert Ignace Douxfils, Namurois installé à Bruxelles, catholique, bien qu'il écrive à ses deux amis « nous autres huguenots », est un philologue distingué et un bibliophile renommé mais désargenté. Le trio est au carrefour du monde du livre et de l'imprimé qui véhicule divulgation, attaques et apologies, de la nébuleuse huguenote, et de la Franc-maçonnerie puisque Rousset de Missy et Douxfils y appartiennent tous deux – Prosper Marchand insiste sur le fait qu'il n'est pas franc-maçon, mais il s'intéresse à l'ordre. Une lettre de Jean Rousset de Missy à Prosper Marchand du 15 décembre 1752 témoigne de la difficulté qu'ont les francs-maçons à expliquer la nature de leur secret et les raisons qui les conduisent à le maintenir :

Je m'étonne de l'approbation que vous donnez à l'objection de notre obstination à révéler nos Mystères après avoir lu la lettre du Maçon de Nimègue [*Lettre d'un franc-maçon de la loge Saint-Louis de Nimègue au*

vénérable, pieux et savant Everhard Haverkamp, Ministre du St Évangile dans la même ville, où Rousset s'opposait au consistoire de Nimègue qui voulait exclure les francs-maçons de l'Église] et les *Étrennes au Pape* du chevalier de Lussy [célèbre ouvrage maçonnique de T. H. Tschoudy, *Étrennes au pape, ou les francs-maçons vengés*, La Haye, 1752], où cette objection est pleinement refusée; j'ajouterai que le secret est l'âme de la maçonnerie et que dès qu'il serait révélé, il n'y aurait plus de Maçons, et quoique j'aie soutenu dans la préface de la traduction de la lettre de Nimègue que le caractère de franc-maçon était indélébile, je dois reconnaître que, dès que le secret serait révélé, tous les francs-maçons cesseraient *ipso facto* d'être Maçons. Ne comprenez-vous donc pas qu'on ne peut nous accuser de cacher de secréter des mystères que nous n'avons jamais refusé de révéler à qui s'est présenté pour les apprendre? Peut-on dire qu'une chose est secrète quand elle est révélée à tout venant et est sue de 50 000 hommes au moins en Angleterre et en France, sans compter l'Allemagne, l'Italie et la Turquie.

Quant aux accusations de libertinage, débauches, déisme, athéisme, impiétés, non-conformisme et autres encore plus abominables, les noms de ceux qui sont maçons, leur rang, leur vertu, nous sauvent assez de ces abominations, entre autres l'Empereur, le roi d'Angleterre, le roi de Prusse, tous les Princes de sa maison, l'Électeur de Cologne, presque tous les Lords anglais, plusieurs des évêques du même royaume, le Pape même [on pensait alors que Benoît XIV avait été initié lorsqu'il était archevêque de Bologne] savent ce qu'il en est, et auraient été des premiers à révéler le Secret qui aurait couvert de telles abominations; en voilà assez et même trop sur ce sujet.

## UN PROCESSUS DISCONTINU D'IMPLANTATION: L'EXEMPLE PORTUGAIS

Le Portugal offre, de 1727-1728 aux années Pombal (1750-1777), l'exemple type du processus discontinu d'implantation des formes organisées de la sociabilité maçonnique, c'est-à-dire des loges. La présence continue de francs-maçons étrangers et portugais, actifs ou en sommeil, au cours de la période, est quant à elle assurée, ici comme ailleurs en Europe, ce qui permet d'entretenir l'espoir d'un redémarrage des feux lorsque l'environnement sera plus favorable. En effet, pendant ces premières décennies, celles des pionniers mais aussi des divulgations profanes – sous la forme de publications dévoilant le « secret des francs-maçons » –, des premières condamnations et descentes de police, la flamme maçonnique est fragile. Elle reprend, preuve d'une attente, dès que les autorités civiles et religieuses relâchent leur étreinte ; mais si celle-ci vient à durer, le souffle devient court, les francs-maçons cessent leurs travaux, de peur de provoquer le pouvoir, le vivier des initiations se tarit. Bientôt, les derniers fidèles se dispersent dans la nuit profane après avoir souvent pris la précaution de cacher ou de détruire statuts, règlements, registres et décors maçonniques. Dans les pays catholiques où l'Inquisition romaine – pour la distinguer de l'Inquisition d'État génoise ou vénitienne – est vigilante à empêcher tout départ de feu hérétique, l'histoire maçonnique est ponctuée de tentatives avortées, de délations et d'arrestations. C'est le cas de l'Espagne où les loges sont de fait la création de francs-maçons étrangers, le plus souvent protestants, donc peu sensibles aux condamnations pontificales. Il existe certes une Franc-maçonnerie

espagnole, mais il s'agit d'une Franc-maçonnerie du dehors, en archipel, dispersée à travers les loges européennes et américaines, au gré des voyages des diplomates, des aristocrates, des officiers militaires et des négociants. Le Portugal se distingue de ce schéma en ce qu'il montre, comme dans le cas du Grand-Duché de Toscane d'ailleurs, que la bienveillance ou au moins la tolérance des autorités civiles peuvent contrarier, paralyser les entreprises éradicatrices du pouvoir religieux, et donner à penser aux francs-maçons qu'ils sont protégés, sinon même encouragés discrètement par le prince ou son ministre «éclairé». C'est ainsi que Pombal a été présenté dès cette époque et jusqu'à ce jour comme un franc-maçon de cœur, voire comme un initié effectif, qualité qu'on accordera aussi bien à Louis XV qu'au pape Benoît XIV... qui fulmine pourtant la bulle *Providas Romanorum* en 1751.

Le premier atelier maçonnique portugais aurait été installé à Lisbonne en 1728, soit une création contemporaine des premières loges «espagnoles» de Madrid et de Gibraltar. Le lapidaire anglais d'origine huguenote, John Coustos, que nous retrouverons plus loin, l'attribue de manière crédible à un Anglais nommé Dugood. Il s'agit probablement de William Dugood, catholique, dont la présence à Lisbonne est encore attestée un quart de siècle plus tard. Entré dans l'orbite anglaise avec le traité de Methuen (1703), le Portugal a progressivement renforcé ses liens économiques, diplomatiques et militaires avec Londres, entraînant logiquement la formation d'une communauté britannique importante, composée de capitaines de navire, de négociants, d'officiers militaires, de diplomates, mais aussi de nombreux artisans spécialisés. Dans ce contexte, il n'est pas

étonnant que cette communauté se soit dotée d'une ou plusieurs loges, pour tenir compte des différentes confessions chrétiennes mais surtout des différentes origines – anglaise, écossaise et irlandaise – et des écarts très importants de statut social, sans compter l'existence contemporaine et concurrente de plusieurs Grandes Loges britanniques. En effet, si la Grande Loge de Londres n'est pas encore confrontée au schisme des « Anciens » (1751), auxquels se rallieront de nombreux Irlandais catholiques d'extraction modeste venus travailler en Angleterre et refoulés au seuil des temples pour insuffisance de surface sociale, elle doit compter avec la Franc-maçonnerie irlandaise particulièrement active dans l'espace méditerranéen – elle fonde la loge de Béziers et est à l'origine de l'orient toulousain – et atlantique. Le Portugal compte d'ailleurs une forte communauté irlandaise. L'importance des initiatives écossaises, soit dans le cadre de la Grande Loge d'Angleterre – James Anderson, le coordinateur des *Constitutions* de 1723, texte fondateur de la Franc-maçonnerie spéculative, est un pasteur presbytérien d'Édimbourg – soit dans le cadre de la Grande Loge d'Écosse, mérite également l'attention.

C'est d'ailleurs à un écrivain et mathématicien écossais de renom, George Gordon, que la Grande Loge d'Angleterre confie le 17 avril 1735 la charge de constituer officiellement la loge lisboète de 1728. L'*Evening Post* de Londres s'en fait directement l'écho :

On nous écrit de Lisbonne, que, par autorité de Son Excellence le comte de Weymouth, alors Grand Maître de toutes les loges maçonniques (en fait Grand Maître de la Grande Loge d'Angleterre), le sieur George Gordon,

mathématicien, a constitué en cette ville une loge de francs-maçons libres et acceptés, et que de nombreux commerçants de la Manufacture ainsi que d'autres personnages distingués ont été reçus et régulièrement constitués maçons. Que Lord George Graham, Lord Forrester et de nombreuses personnes appartenant à la flotte anglaise étaient présents lors de la constitution de la loge, dont on peut espérer que dans un avenir prochain elle sera une des loges majeures de l'étranger.

L'activité et le lustre de cette loge qui porte le n° 135 sur la matricule de la Grande Loge d'Angleterre, doivent manifestement beaucoup à la présence de l'escadre de l'amiral John Norris, forte de 29 navires, qui mouille devant Lisbonne pour soutenir le Portugal dans la crise qui l'oppose alors à l'Espagne. Composée exclusivement de protestants, cette loge se maintient pendant vingt ans environ après le départ de la flotte anglaise, en recrutant essentiellement dans le négoce britannique. Elle est d'ailleurs connue sous le nom de *Loja dos Hereges Mercantes (Loge des marchands hérétiques)*. Dès l'époque de sa fondation, une autre loge, majoritairement composée d'Irlandais catholiques, est constituée. Même s'il faut récuser la thèse d'un exclusivisme confessionnel ou d'une ségrégation dont seraient uniformément victimes les maçons catholiques<sup>3</sup>, c'est un fait, aussi bien à Bordeaux – dans les premiers temps tout du moins – qu'à Lisbonne ou Florence, que les premières loges « anglaises » protestantes peinent à s'ouvrir à la société locale, à initier des autochtones. Elles vivent donc repliées sur elles-mêmes, au rythme des entrées et des sorties de navires, ce qui rend leur pérennisation pour le moins hasardeuse. Ces ports abritent une activité maçonnique discontinue qui se poursuit lorsque le navire est à la mer ou fait escale,

de port en port. Elle laisse peu de traces, à moins de descentes de police et de saisies de livres d'architecture (registres de procès-verbaux) lorsque ces tenues ont fait l'objet de procès-verbaux, ce qui est alors peu fréquent. Les loges «anglaises» ouvertes en direction de la société locale sont en réalité constituées par des huguenots qui n'hésitent pas à recevoir des catholiques, y compris des prêtres désireux de travailler à l'Art Royal. De manière générale, les pionniers français ou d'origine française, dans le cas de John Coustos, qu'ils soient catholiques ou protestants, ouvrent d'emblée les colonnes de leurs ateliers aux autochtones, qu'ils initient en nombre. Ce faisant, ils favorisent l'intégration de la loge à la sociabilité locale et son appropriation par la société d'accueil. C'est l'une des raisons fondamentales, avant même la vogue des hauts grades d'essence chevaleresque et chrétienne, de l'implantation réussie des loges «françaises» et de la concurrence qu'elles représentent pour les loges «anglaises».

La loge à majorité irlandaise et catholique de Lisbonne s'intitule *Casa Real dos Pedreiros Livres da Lusitania* (*Maison royale des francs-maçons de Lusitanie*). Lors de sa découverte par l'Inquisition en 1738, elle compte vingt-quatre membres, dont les qualités profanes attestent une diversification sociale et un ancrage plus marqué sur le continent. Si les négociants, au nombre de sept, et les marins, au nombre de quatre, sont majoritaires, figurent également sur son tableau de membres, entre autres, trois prêtres catholiques, trois officiers, deux médecins, deux professeurs de danse et un architecte<sup>4</sup>. Le mathématicien écossais George Gordon y est également affilié, preuve qu'il fait le lien entre les francs-maçons britanniques protestants et catholiques. Lors

de la présence de la flotte britannique, il avait déjà organisé des tenues entre protestants et catholiques, entre Anglais, Écossais et Irlandais. Zélateur de l'Art Royal, il est conscient de la nécessité d'offrir un espace de concorde et d'harmonie, fidèle à l'esprit des *Constitutions* de 1723, à l'abri des controverses religieuses. La loge se réunit en tenue ordinaire une fois par mois, sans compter les assemblées extraordinaires, convoquées pour recevoir un nouveau membre ou traiter d'un problème précis. Ses travaux montrent la constitution d'un véritable programme d'étude et de formation des frères que ne doivent pas faire oublier les agapes, les chansons à boire, et le lieu des tenues conforme à la tradition britannique : une salle discrète au fond d'une taverne, immortalisée par le frère William Hogarth dans la gravure *The Night* (1738) où il décrit la périlleuse sortie d'après-boire de maçons anglais portant décors et bijoux maçonniques à travers la nuit londonienne. Les planches (terme maçonnique désignant les discours) de l'architecte hongrois Charles Mardel complètent les exposés mathématiques de Gordon et ceux des médecins de la loge. Dès l'origine, la loge n'est donc pas seulement le théâtre d'une mise en scène symbolique et de l'étude exclusive des rituels et catéchismes maçonniques. Elle est aussi un lieu d'éducation mutuelle. Un précieux témoignage concordant nous est donné par Adolf von Schweinitz, prisonnier sur parole à Dijon à la fin de la guerre de Succession d'Autriche en 1748 :

Je dois raconter très sincèrement à Votre Excellence [Secrétaire des États de Zélande Steengracht] que, ayant été admis en 1748 dans la Société des francs-maçons à Dijon en Bourgogne, ayant aussi soigneusement examiné

toutes les circonstances, je considérai que l'invention et l'institution de cette société devaient avoir un autre objet que celui que j'avais découvert. Je visitai deux loges, mais j'y appris que, bien qu'on y mît en œuvre la vertu et les devoirs de l'honnête homme, on s'y consacrait seulement au loisir. Dans la troisième loge où l'architecte de Bourgogne était Grand Maître, et dont on parlait avec éloge, où personne n'était admis comme membre s'il n'était connu comme un ami des sciences, je fus occasionnellement connu, et, sur ma promesse de participer aux travaux, j'y fus agréé comme membre. Là, aux réunions hebdomadaires, je constate que la vertu et l'amour de l'art étaient non seulement appréciés et mis en évidence, mais qu'on les y pratiquait et qu'on s'y exerçait.

Le soir, de 5 à 7 heures, nous devons apprendre tout ce qui concerne l'architecture et la géométrie, dessin, etc., et de 7 heures à 8 heures ou 8 heures 30, nous avons loge de l'instruction dans l'ordre, toute sorte de discours agréables, de questions que nous débattions et tout ce qui concerne l'art moral. C'est là que j'ai appris les principes de la géométrie, que j'ai passé des heures de manière agréable dans l'ordre et si je n'avais été prisonnier de guerre, j'aurais aimé pouvoir y demeurer. C'est dans cette loge que l'on m'a mis en état de pouvoir diriger un atelier en qualité de Grand Maître. À mon départ, tous les frères m'ont fait une conduite matinale jusque loin de Dijon et m'ont fortement recommandé que, si j'étais appelé à diriger une loge, d'y placer la vertu et les arts au-dessus des cérémonies.

Von Schweinitz quitte Dijon muni des *Matériaux*, un recueil de deux cents pages de planches, travaux et statuts, qui lui permettront dès l'année suivante de fonder la loge de Sluis, puis celle de la *Constance*, orient de Maastricht, en 1750, et enfin celle de Lillo en 1763, en méditant l'enseignement de l'abbé Rose, l'orateur dijonnais : « Il ne suffit pas d'être maçon de

nom, mais il faut l'être d'effet... Le maçon de théorie n'est rien, mais le maçon de pratique est tout.»

Croire que les travaux éducatifs et scientifiques des loges sont l'apanage tardif d'une poignée de loges éclairées voire «intellectuelles» comme les *Neuf Sœurs*, orient de Paris, ou *Zur wahren Eintracht* (*À la Véritable Harmonie*), orient de Vienne, où se réunissent autour d'Ignaz von Born les principaux représentants des Lumières viennoises<sup>5</sup>, c'est oublier le rôle des dirigeants et des *fellows* de la Royal Society et de la Society of Antiquaries dans la création de la Grande Loge de Londres, et le projet d'encyclopédie maçonnique évoquée par les *Constitutions* de 1738 – dont la *Cyclopaedia* de Chambers constitue une réalisation partielle. C'est également opposer de manière caricaturale une Franc-maçonnerie primitive encore mal dégagée de la masse informe des sociétés bachiques et une Franc-maçonnerie éclairée, émancipée, qui serait la chambre d'incubation des «sociétés de pensée». C'est surtout manquer l'occasion de comprendre la variété de l'offre sociable que propose la Franc-maçonnerie très tôt dans le siècle et sa «plasticité»: selon la composition de l'atelier, les centres d'intérêt et les connaissances de ses membres, elle peut mettre à son programme tout un ensemble d'activités, sans jamais renoncer à cultiver le goût de travailler entre pairs dans le temple fraternel des amis choisis.

La condamnation pontificale par la bulle *In eminenti* est à la fois à l'origine de la préservation des sources qui nous permettent de connaître l'existence de la Franc-maçonnerie portugaise, mais aussi de l'interruption de ses travaux. Connue à Lisbonne avant la Saint-Jean d'été 1738, elle est affichée le 28 septembre. L'inquisiteur général, le

cardinal Da Cunha, somme alors les catholiques de dénoncer au Saint-Office, sous peine d'excommunication, toutes les assemblées maçonniques dont ils auraient connaissance. La loge à majorité irlandaise et catholique a pris les devants en interrompant ses travaux. L'Inquisition enregistre d'ailleurs un nombre significatif de dépositions spontanées de frères et force lui est de conclure et d'écrire au secrétariat d'État à Rome que «rien ne se pratiquait contre la foi et que toutes les réunions avaient cessé». Seule la loge anglaise, protestante, reste théoriquement en activité, mais dans les faits à un rythme probablement très ralenti afin de ne pas donner à l'Inquisition de prétextes pour intervenir. La véritable reprise des travaux a lieu sous l'impulsion du frère John Coustos, qui arrive en 1741 à Lisbonne, où il décide de s'établir, après avoir rêvé de faire fortune au Brésil. Dynamique, en contact avec les communautés britannique et française, il ouvre une loge dès la fin de l'année, qui rassemble bientôt une trentaine de membres, pour l'essentiel français – les travaux s'effectuent en français. Les rejoignent des Anglais, un Italien, un Hollandais et les deux premiers francs-maçons portugais connus. La loge recrute dans le milieu professionnel de son fondateur et président, celui des lapidaires en diamant et du commerce. Majoritairement catholique, elle est à son tour victime de l'Inquisition en mars 1743.

Les quinze premières années de la sociabilité maçonnique organisée au Portugal sont donc marquées par une activité discontinue, ballottée au hasard des trajectoires et des initiatives individuelles, des dénonciations et des interventions de l'Inquisition. Elles sont tout à fait représentatives de la situation de la «Franc-maçonnerie de l'éveil»

en terre catholique. La conjoncture s'inverse brutalement au début des années 1750, alors même que le Saint-Siège renouvelle sa condamnation de la Franc-maçonnerie par la bulle *Providas Romanorum*. Ce renversement illustre l'importance décisive, pour le développement de la Franc-maçonnerie en pays catholiques, de l'avènement de souverains et de ministres désireux d'asseoir leur autorité sans intrusion et interférence étrangères, fussent-elles du pape. S'ils ne sont pas toujours favorables à l'ordre, en raison de son existence en marge de la sociabilité patentée, dans les interstices du tissu social, ils refusent de relayer les condamnations pontificales, afin de marquer leur souveraineté ou leur indépendance. Au Portugal, la mort du roi Dom João V, le 30 juillet 1750, et l'avènement de Dom José permettent à Sebastião José de Carvalho e Melo, marquis de Pombal, d'accéder aux affaires et de jeter les bases d'un véritable ministériat qui s'achève en 1777 avec la mort du souverain. D'emblée, Pombal déclare qu'il « ne permettra jamais que l'Inquisition puisse persécuter les francs-maçons », défendant ainsi les droits de son souverain contre toute usurpation des ecclésiastiques – il expulse également les jésuites du Portugal en 1759. Le motif est donc clairement politique. Comme pour Louis XV, on a prétendu, dès son vivant d'ailleurs, que l'appartenance maçonnique de Pombal était la cause de sa tolérance à l'égard de l'ordre. Il aurait été initié à Londres entre 1738-1744, comme il était devenu *fellow* de la Royal Society, ou encore à Vienne. Mais, poser le problème en ces termes, c'est faire fausse route en confondant l'adhésion individuelle qui reste à prouver à cette date, et la décision politique. En revanche, nous avons trouvé trace de l'affiliation de Henri-Joseph

Carvalho e Melo, « chef du Conseil de SM le roi de Portugal », à la toute jeune loge parisienne la *Réunion des Étrangers*, en 1786.

Désireux de moderniser l'armée portugaise et les cadres de l'administration, Pombal fait appel à de nombreux étrangers, qui donnent à la Franc-maçonnerie lusitanienne un nouvel élan, même si elle reste largement une création exogène. Le comte régnant Friedrich Wilhelm Ernst zu Schaumburg-Lippe est l'un de ces réformateurs et francs-maçons qui se sont illustrés pendant les guerres de Succession d'Autriche (1740-1748) et, dans le cas présent, de Sept Ans (1756-1763), conflits européens qui donnent un véritable coup de fouet aux échanges maçonniques par les mouvements de population civile et militaire et les rencontres qu'ils induisent. Le zèle maçonnique est une tradition familiale, puisque le comte Albrecht Wolfgang zu Schaumburg-Lippe, reçu maçon en Angleterre en 1723-1724, a défendu les francs-maçons contre l'hostilité du « roi sergent » et favorisé la réception dans l'ordre du *Kronprinz* Frédéric de Hohenzollern. Le comte Wilhelm Ernst fait deux longs séjours au Portugal, de juillet 1762 à septembre 1764, puis de septembre 1767 au 1<sup>er</sup> mars 1768, entouré d'officiers instructeurs allemands et étrangers. Ils fondent des loges dans les principales villes de garnison. Trois loges sont attestées, à Lisbonne, à Valença, sur la frontière du Nord-Est, comme le reconnaît le sergent-major Michael Kinselach devant l'Inquisition en 1778 après la chute de Pombal, et à Funchal, dans l'île de Madère. Il est probable que d'autres places ont accueilli des travaux maçonniques : Almeida, Coimbra, la grande ville universitaire, Elvas et Olivença, où sont stationnés des officiers allemands en 1765-1766. À Lisbonne,

une loge travaille déjà en 1763, sans constitution régulière, mais c'est alors banal, réunissant autour de Van Dalen, secrétaire d'ambassade des États Généraux des Provinces-Unies, des Allemands, des Français et des Piémontais. Elle rassemble aussi bien des diplomates que des officiers étrangers et des nobles portugais, dans la demeure du Vénérable ou sur une frégate mouillée dans le port militaire. Cette loge, à l'instar des ateliers fondés par Schaumburg-Lippe et ses subalternes, incarne la dimension cosmopolite de la Franc-maçonnerie militaire, le rôle des diplomates et du personnel d'ambassade. Lorsque ces hommes de condition noble ou honnête sont réunis dans un havre chaleureux et fraternel, ils s'ouvrent très rapidement en direction de la société d'accueil, notamment dans sa composante noble. À la différence des capitaines de navire et des négociants de passage – à distinguer des communautés négociantes étrangères installées – qui maçonnent entre eux, ils séjournent plus longtemps, aspirent à tromper l'ennui et à participer à la vie de société. En retour, ils permettent aux autochtones d'accéder à une forme de sociabilité nouvelle, à la mode, mais aussi gage d'enrichissement et de perfectionnement personnels. Parallèlement, la surface sociale et le périmètre relationnel des nouveaux membres s'élargissent : l'époque des lapidaires et des petits commerçants est terminée, ce que confirme l'étude de la loge de Funchal sur l'île de Madère.

Madère est alors une escale maritime très fréquentée, car l'agriculture prospère de l'île permet un prompt ravitaillement. L'importance du transit, les relations commerciales avec des ports européens et coloniaux – notamment ceux des Antilles – où la Franc-maçonnerie est particulièrement active,

mettent Madère en relation avec l'espace maçonnique atlantique<sup>6</sup>, avant qu'elle ne s'y intègre pleinement. Mais comme on l'a dit, seule une présence plus longue permet d'assurer la continuité des travaux maçonniques, justifie l'érection d'une loge, c'est-à-dire d'une forme de sociabilité organisée avec les contraintes que représentent les demandes de patente, les correspondances administratives et les versements de don gratuit ou de capitation. Elle seule a la capacité d'initier des autochtones pour stabiliser l'effectif et assurer la gestion de la communauté. C'est pourquoi à Madère également, il faut attendre l'arrivée des officiers étrangers pour que la création d'un atelier succède aux travaux maçonniques d'un soir, dont les archives n'ont pas conservé la trace, et pour cause.

Officier du génie, Barthélémy Andrieu du Bouly, premier lieutenant de la compagnie de pontonniers et d'artificiers du régiment d'artillerie, est l'un d'entre eux. Ce Français est stationné à Madère dès la fin 1766 où il prend le commandement de la compagnie d'artillerie locale. Sur le plan militaire comme sur le plan profane, il collabore activement avec un autre Français, arrivé peu après lui à Funchal, François d'Alincourt, officier et ingénieur, directeur des fortifications. Fin 1770, leur loge compte une quinzaine de membres, effectif réduit mais de qualité. Pour la première fois, les Portugais y sont majoritaires. Ils se recrutent au sein de la bonne société. On y relève des propriétaires fonciers nobles, des magistrats, des officiers et un médecin. Lors du retour des poursuites inquisitoriales, on leur reprochera d'être des « libertins » et de posséder des ouvrages français, deux indices de leur culture et de leur éveil aux Lumières. Cette

loge huppée dérange manifestement le capitaine général et gouverneur de Madère, João António de Sà Pereira, qui n'est autre que le neveu et protégé de Pombal. Le gouverneur multiplie les attaques contre la « très diabolique secte » vouée à « la ruine de l'État, la subversion du pouvoir, la liberté sans freins et la dépréciation totale des droits divins et naturels des personnes ». Sà Pereira reprend à son compte les *topoi* des condamnations anti-maçonniques : le secret dissimule une entreprise subversive ; la confusion volontaire des identités nationales, confessionnelles et sociales, la recherche d'une indifférenciation générale visent clairement à semer le chaos. Mais en réalité, son hostilité est bien de nature politique. Cette association, par ses liens fraternels, sa composition de haut rang et ses assemblées discrètes, échappe à son autorité. La présence de certains de ses détracteurs en son sein suffit à faire d'elle le centre de toutes les cabales, l'officine où s'élaborent toutes les rumeurs qui parcourent l'île. Il écrit en ce sens à son oncle le 27 novembre 1770 et l'informe qu'il a pris sur lui d'arrêter les participants aux conventicules maçonniques. On imagine aisément l'embarras de Pombal, qui pour autant ne peut désavouer son neveu et protégé. La liste des membres de la loge est publiée, pratique de divulgation classique, destinée à révéler aux sujets naïfs l'étendue du mal – le procédé sera d'ailleurs utilisé tout au long du XX<sup>e</sup> siècle aussi bien par les régimes totalitaires que par les médias fantasmant sur les réseaux déployés depuis les arrière-loges par la pieuvre maçonnique. Les deux officiers francs-maçons, Andrieu, qui avait prétendu que Pombal était un frère, et d'Alincourt, sont maintenus en détention par principe, puis relâchés.

Mais l'affaire de Madère ne remet pas en cause la large tolérance dont bénéficie la Franc-maçonnerie sous le règne de Dom José et le ministériat de Pombal. La preuve en est qu'à la fin de l'ère Pombal, on ne trouve aucune référence à la Franc-maçonnerie dans la liste des crimes du ressort du Saint-Office figurant sur le nouveau règlement de l'Inquisition du 14 août 1774, comme si les bulles de 1738 et de 1751 n'avaient pas été reçues et publiées au Portugal. La mort du roi, le 24 février 1777, entraîne la chute de Pombal et la *Viradeira*, ou Revirement, marquée pour les francs-maçons par le retour des persécutions orchestrées par l'Inquisition et par l'autodafé du 11 octobre 1778. Cependant, l'étude de la naissance de la Franc-maçonnerie lusitanienne a permis de montrer clairement les différentes étapes de la fondation. Initialement, artisans, négociants et capitaines de navires étrangers ne réussissent à fonder que des noyaux exogènes dès lors qu'ils ne s'installent pas assez longtemps pour s'ouvrir en direction de la société locale, et que les autorités civiles et religieuses ne leur laissent pas le temps de passer des travaux maçonniques plus ou moins formalisés à la fondation d'une loge dotée de règlements et de statuts. Puis, les phases d'appel des autorités aux techniciens civils et militaires étrangers pour la modernisation de l'appareil d'État, de l'armée ou des infrastructures, que l'on retrouve également en Russie, en Prusse ou dans l'Empire ottoman, favorisent au contraire les contacts avec les élites autochtones et les premiers recrutements. Dans un troisième temps, la pérennisation des fondations dépend, en pays catholique, de l'activité de l'Inquisition et de la police, de la tolérance, voire de la bienveillance, du prince ou du ministre désireux d'être maîtres chez eux et donc

peu enclins à devenir l'instrument zélé des condamnations pontificales.

LES DIASPORAS JACOBITES,  
HUGUENOTES, ET LE PREMIER ESSOR  
DE LA FRANC-MAÇONNERIE

*Les francs-maçons jacobites :  
au-delà du mythe, quelle réalité ?*

Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, les francs-maçons, bientôt relayés par les historiens de la Franc-maçonnerie, ont beaucoup prêté aux Stuart et à leurs partisans jacobites, les créditant notamment de la fondation des loges en France, en Espagne, en Italie et en Russie. Très tôt, les Stuart ont été identifiés comme les Supérieurs inconnus de la Franc-maçonnerie ou comme les héritiers des Templiers et, à ce titre, leurs ayants droit sur la Stricte Observance Templière – Maçonnerie chrétienne et mystique dont l'expansion européenne sera étudiée au chapitre suivant. Il est clair que parmi les jacobites qui échouent par vagues successives sur le continent européen figurent des francs-maçons. Mais ces vagues s'échelonnent sur plus de soixante ans, ce qu'on oublie souvent de préciser – avec des pics d'intensité en 1689, 1716 et 1746, qui sanctionnent l'échec des tentatives de reconquête. Par ailleurs, l'essentiel des effectifs est constitué de jacobites pauvres, qui peinent à s'installer et à refaire leur vie. L'intégration réussie d'un certain nombre de familles dans le haut-clergé, l'administration, l'armée ou le négoce ne doit pas faire oublier les difficultés de la plupart d'entre elles. En outre, lorsque des jacobites identifiés comme

francs-maçons, preuves documentaires à l'appui, font souche et s'intègrent sur le continent, ils ne fondent pas de loges « jacobites », mais des ateliers ouverts aux autochtones. C'est le cas de la famille irlandaise Barnewall qui n'a « d'autre désir que d'établir une maison en France ». Richard comte de Barnewall, fils de Lord Trimlestown, pair d'Irlande, ancien Député Grand Maître de 1734 à 1737 de la Grande Loge d'Irlande, beau-frère du quatrième Grand Maître, Henry Benedict Barnewall, fonde à Toulouse la loge *Ancienne* le 2 décembre 1741. Barnewall participe activement à la diffusion de l'ordre dans l'ensemble du Languedoc, notamment à Montpellier, à Béziers où une loge recevra des constitutions irlandaises. On trouve même trace dans les archives de la Grande Loge d'Irlande à Dublin de la fondation d'une loge irlandaise à Toulouse en 1734, probablement au mois de novembre, avec le matricule 37. Le fils de Richard, comte de Barnewall, Nicolas, poursuit l'œuvre paternelle en prenant la tête de la prestigieuse loge toulousaine de *Clermont*, mais élargit son champ d'action à l'ensemble du royaume et au-delà puisqu'une lettre du 20 avril 1786, conservée aux Archives départementales de Savoie, mentionne un projet de voyage en Savoie où l'on attend le comte de Barnewall pour « mettre la dernière main à une nouvelle loge ».

Il faut donc distinguer les étapes de formation de la diaspora jacobite et les options personnelles, largement influencées par la conjoncture politique, diplomatique et militaire. Après 1746, alors que régnait jusque-là au sein du gouvernement de Londres une véritable psychose de la restauration Stuart qui atteint son apogée sous Robert Walpole<sup>7</sup>, les derniers espoirs de chasser les Hanovre du trône

d'Angleterre se sont envolés, et le temps de l'intégration est donc venu. Or, c'est précisément à ce moment que l'ordre maçonnique allume ses feux à travers le continent européen, au-delà des franges littorales ou d'une poignée de capitales. Il est donc logique que l'on retrouve des sujets issus de l'aire de diffusion initiale de la Franc-maçonnerie spéculative, impliqués dans cette diffusion non pas comme des comploteurs ou des agents clandestins, mais comme des médiateurs culturels, à l'instar des Britanniques et des Français qui diffusent l'Art Royal au Portugal.

Mais que penser des fondations que les partisans des Stuart auraient réalisées dès la première vague migratoire, après la Glorieuse Révolution d'Angleterre de 1688-1689, notamment à Saint-Germain-en-Laye? En réalité, le dossier est mal instruit car on identifie exclusivement la sociabilité maçonnique à la loge de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec son fonctionnement administratif, son local fixe, son rythme de travail bien réglé, sans prendre en compte les différentes phases de l'évolution des assemblées maçonniques. Or, non seulement les loges particulières, ambulantes, existent encore bien après le milieu du siècle – elles font même le charme de la Maçonnerie de société en relation avec les concerts et théâtres amateurs, les parties de chasse et actes de bienfaisance – mais elles sont la règle des années 1690 aux années 1730-1740. Il faut même revenir à la guerre civile anglaise et à l'initiation d'Elias Ashmole, pour saisir le fonctionnement d'une sociabilité maçonnique en gestation. L'historien, héraldiste, astrologue et antiquaire, dont les collections donneront naissance à l'Ashmolean Museum d'Oxford, confie à son *Journal* qu'il a été reçu en octobre 1646 à Warrington, dans

le Lancashire, en compagnie de son beau-père, par une loge de sept frères – « *making mason* » selon ses propres mots. Nous ne disposons d’aucune autre information relative aux travaux de la « loge » qui l’a initié et Ashmole n’évoque plus la Franc-maçonnerie avant 1682, où il mentionne sa visite à une loge de Londres. La « loge » de 1646 désigne une assemblée ponctuelle, réunie pour l’occasion, à proximité du front, et qui se dissout dès la réception de l’impétrant et les agapes fraternelles terminées. Le registre de procès-verbaux de la loge écossaise<sup>8</sup> de l’*Union*, orient de Berlin, créée le 30 novembre 1742, soit près d’un siècle après la réception d’Elias Ashmole, montre que l’heure n’est pas encore aux pratiques administratives codifiées de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les folios portent de fréquentes mentions de demandes de patentes reçues par la loge de la part de francs-maçons isolés ou de loges symboliques – pratiquant les trois premiers grades – désireux de constituer une loge ou tout simplement de recevoir des francs-maçons. Ainsi, le 10 septembre 1745, le frère Stürtz muni de patentes reçoit à Iéna quatre maîtres écossais, dont deux jeunes nobles courlandais qui effectuent leur Grand Tour, les frères de Medem, et leur gouverneur, nommé Muller, six jours après avoir allumé les feux d’une loge écossaise à Francfort où il reçoit six candidats. Et le secrétaire de poursuivre : « encore une nouvelle patente du 21 février 1747 pour la réception de dix frères une fois pour toutes, bien entendu qu’il ne lui sera plus accordée, sous quelque prétexte que ce puisse être ! »

Si l’on prend en compte cette réalité des pratiques maçonniques, il est donc tout à fait plausible que des jacobites et particulièrement des officiers de la Maison royale en exil à Saint-Germain-en-Laye

aient tenu des assemblées maçonniques et initié de nouveaux membres, britanniques et français. Leur appartenance à la Maison du roi, leur installation en famille à Saint-Germain, les fixent géographiquement, indépendamment des missions qui peuvent leur être confiées. Ils occupent d'ailleurs des appartements voisins dans le château<sup>9</sup>. On peut donc légitimement supposer que l'habitude est prise de tenues régulières, sans que les travaux n'acquièrent, jusqu'aux années 1730, le caractère réglé qu'ils auront le plus souvent par la suite. Le degré de formalisation de la sociabilité maçonnique est à géométrie et à intensité variables, selon les goûts, les circonstances et le contenu que l'on veut donner à son engagement.

La création en 1725 ou 1726 de la loge parisienne *Saint-Thomas I* indique incontestablement l'affiliation à l'ordre d'un nombre important d'officiers de la Maison du roi Jacques II, et leur volonté de se doter d'une structure maçonnique stable. Mais il faut être attentif à la chronologie : cette fondation survient plus de trente ans après la Glorieuse Révolution ; elle n'est pas isolée, mais appartient au groupe des fondations européennes des années 1720. Du mythe fondateur de la Franc-maçonnerie jacobite du premier exil en 1688-1689, on est passé à la création attestée, en milieu jacobite, d'une loge structurée, ce qui est tout à fait différent. Les fondateurs sont d'authentiques partisans des Stuart qui placent leur atelier sous le patronage de saint Thomas Becket qui dût en son temps fuir l'Angleterre d'Henri II et les persécutions pour trouver refuge en France. Il s'agit de Dominique O'Heguerty, fait comte de Magnières en Lorraine par le duc Stanislas, du chevalier James Hector Mc Lean, qui succédera à la tête

la Grande Loge de France au duc de Wharton, en 1731, avant d'être remplacé le 27 décembre 1736 par l'autre cofondateur de *Saint-Thomas I*, Charles Radcliffe, comte de Darwentwater. La loge compte sur ses colonnes des représentants des principales familles jacobites : les Talbot, Douglas, Fitz-James et Middleton ainsi que des officiers des régiments irlandais et écossais au service de France. Son recrutement en milieu jacobite lui permet difficilement d'élargir son assise en initiant des Français.

C'est ce que comprend sa concurrente, *Saint-Thomas II* dite encore *Saint Thomas Le Breton-Le Louis d'argent*, par référence au compagnon orfèvre Thomas Le Breton, son fondateur, et à la taverne *Au Louis d'argent*, rue des Boucheries, faubourg Saint-Germain. De sensibilité hanovrienne – elle initie le fils de Lord Waldegrave, ambassadeur d'Angleterre à Paris –, elle est constituée par la Grande Loge d'Angleterre le 3 avril 1732. En 1735, une tenue est présidée par le duc de Richmond et Jean-Théophile Désaguliers – anciens Grands Maîtres de la Grande Loge d'Angleterre, également de France pour le premier – à l'occasion de laquelle le comte de Saint-Florentin, secrétaire d'État de Louis XV, est reçu maçon. Assistent également à la réception, Montesquieu, François Louis comte de Gouffier, tous deux initiés à la loge *The Horn* de Londres le 12 mai 1730, et le marquis de Locmaria. *Saint-Thomas II* est l'objet d'attaques de la part du Grand Maître Darwentwater, qui l'accuse d'avoir reçu des candidats rejetés par *Saint-Thomas I*. En se tenant à l'écart du jacobitisme « outré » de sa devancière, sans s'aligner pour autant sur une prétendue Maçonnerie hanovrienne – elle reconnaît *Saint-Thomas I* comme la « loge du Grand Maître » – elle

a su séduire l'aristocratie française qui s'apprête à prendre les rênes de la Grande Loge de France. Certains de ses membres en vue, parmi lesquels le duc de Picquigny, futur duc de Chaulnes, font d'ailleurs le lien entre francs-maçons « jacobites » et « hanovriens ». Dans son *Pour et Contre*, l'abbé Prévost, familier des membres de *Saint-Thomas II*, de Procope, du marquis de Locmaria et du duc de Picquigny, défend la conception d'une maçonnerie libérale, fidèle au projet des pères fondateurs, et dénonce les dérives de Darwentwater et de Ramsay. Au nom du « langage universel » de la Franc-maçonnerie « anglaise » des trois grades symboliques, il refuse l'inflexion chevaleresque et chrétienne que Ramsay veut lui donner.

*La loge française de l'Union, entre la nébuleuse huguenote et l'Europe des francs-maçons*

Les premières listes manuscrites des loges londonniennes constituées par la Grande Loge d'Angleterre mentionnent plusieurs loges « françaises », pour l'essentiel composées de huguenots du Refuge. La plus ancienne, *Au Temple de Salomon*, dans *Hemming's Row, Saint-Martin's Lane*, date officiellement de 1725. La liste des dix-sept membres de la loge avec leurs titres et qualités est rédigée en français. Parmi eux figure l'homme clé de la Grande Loge, ancien Grand Maître en 1719-1720 et Député Grand Maître en 1722-1723 et 1723-1724, Jean Théophile Désaguliers, « Docteur en droit et agrégé à la Société Royale, Maître » – ici pris au sens de Maître de loge ou Vénérable –, pasteur anglican d'origine rochelaise, ami et disciple de Newton dont il popularise les travaux, futur membre correspondant de l'Académie

royale des sciences de Paris. C'est à Désaguliers que la Grande Loge doit sa liaison intime avec la Royal Society et, partant, la protection de l'aristocratie et de la Cour. L'accompagne sur les colonnes du Temple de Salomon, James Anderson, « Maître ès Arts », qui a coordonné, à la demande de Désaguliers et du duc de Montagu, la première édition des *Constitutions* de la Grande Loge, d'inspiration latitudinaire – courant favorisant la tolérance en faveur des protestants « non-conformistes », ce qu'Anderson, comme pasteur presbytérien, était en Angleterre, à l'exception des antitrinitaires. Deux Français, Jacques Latouche et Jean Milxan, assistent Désaguliers comme Surveillants<sup>10</sup> de la loge. On relève également la présence de Jacques Parmentier, admis le 30 septembre 1725 dans la célèbre société musicale paramaçonnique *Philo Musicae et Architecturae Societas*, qui réunit tout ce que Londres compte alors de musiciens et compositeurs francs-maçons, français et italiens pour la plupart. Mais surtout, la loge du *Temple de Salomon* accueille un frère qui illustre parfaitement la liaison entre sociabilité maçonnique et sociabilité savante, Lumières maçonniques et Lumières techniques, nébuleuse huguenote et diffusion de l'Art Royal en Europe, présidant à l'essor de la Grande Loge d'Angleterre dans les décennies 1720-1730 et, au-delà, à l'expansion européenne de l'ordre. Il s'agit de Charles de Labelye, Suisse d'origine française, élève puis assistant de Jean-Théophile Désaguliers. Cet « antiquaire » et numismate distingué sera également reconnu comme ingénieur, puisqu'il supervise après 1738 la reconstruction du pont de Westminster. Face à ses opposants qui contestent ses calculs, Labelye s'appuie encore sur l'expertise de Désaguliers auprès des autorités londoniennes.

Comme son maître, Labelye s'investit sans compter dans la diffusion de l'Art Royal. En 1727, alors qu'il séjourne à Madrid, il participe aux travaux d'un noyau maçonnique de cinq frères anglais. Il profite du séjour madrilène du duc Philippe de Wharton (1698-1731), ancien Grand Maître de la Grande Loge d'Angleterre (1723), très contesté pour sa position pour le moins fluctuante voire son double jeu entre jacobites et hanovriens<sup>11</sup>, pour solliciter la constitution régulière de leur atelier sous le titre de *Loge de Madrid*, alias *Aux Trois Fleurs-de-Lys*, *Aux Armes de France*, du nom probable d'une auberge de la rue Saint-Bernard à Madrid. Après l'envoi de plusieurs délégations lors des assemblées trimestrielles de la Grande Loge, leur requête est accordée par le Grand Maître James Lord Kingston le 27 mars 1729 pour prendre rang au 15 février 1728. Quasi simultanément, Londres entérine deux autres fondations hors des Îles britanniques, qui témoignent à la fois de l'antériorité des réunions maçonniques sur leur reconnaissance – deux à quatre ans en moyenne – et de l'expansion outre-mer : Gibraltar et Fort-William au Bengale.

Parmi les autres « loges françaises » de la Grande Loge d'Angleterre, il convient de s'intéresser à la loge du *Coffeehouse Au Prince Eugène*, dans *Saint-Alban's Street*. Constituée officiellement le 17 août 1732, elle est d'ailleurs sans doute issue de deux autres loges françaises, *Au Temple de Salomon* (1725-1728) et *Au Cygne*, dans *Long Acre* (1730). Elle prend par la suite pour titre distinctif *The Union French Lodge* (la loge française de l'*Union*), et se réunit à l'enseigne du *Duc de Lorraine* dans *Suffolk Street*. On sait qu'elle a cessé son activité en 1753, date à laquelle sa constitution lui est retirée. Compte tenu du décalage de deux à

quatre ans entre l'arrêt des travaux des précédentes loges françaises et l'ouverture officielle du nouvel atelier, six de ses membres proviennent d'une autre loge réunie dans une maison de café, la loge de *l'Arc-en-ciel*, parmi lesquels Vincent La Chapelle, l'un des fondateurs de la Franc-maçonnerie aux Provinces-Unies, et John Coustos, pionnier de l'ordre en France et au Portugal.

Né en France, Vincent La Chapelle est surtout connu pour un ouvrage fondateur de l'art culinaire, *La Cuisine moderne*, publié à La Haye en 1735. Chef de cuisine de Philip Stanhope, comte de Chesterfield, ambassadeur du roi d'Angleterre à La Haye depuis le 5 mai 1728, La Chapelle a très probablement participé à la réception maçonnique du duc François de Lorraine en 1731. Il passe ensuite au service de Guillaume IV d'Orange, *stadhouder* de Frise. Bien que catholique, il est un orangiste zélé, qui a longuement fréquenté les loges françaises de Londres peuplées de huguenots ou de descendants de huguenots. Sur le plan maçonnique, il est aussi un pionnier, puisqu'il publie à La Haye en 1735, parallèlement à *La Cuisine moderne*, le premier recueil de chansons maçonniques, promis à un grand succès et à de nombreux plagiat : *Chansons de la très vénérable confrérie de Maçons Libres ; aux dépens du Sr. Vincent La Chapelle, maître de Loge*. Vincent La Chapelle est effectivement considéré comme le Premier Vénérable de la plus ancienne loge authentiquement néerlandaise fondée en novembre 1734. En 1732, la loge de *l'Arc-en-ciel*, future loge française de *l'Union* compte également Lewis Mercy, compositeur et musicien anglais d'origine française, Thomas Lance, qui traduit en français des chansons maçonniques anglaises, et le trompettiste Valentine Snow, pour

lequel Haendel écrira la partie obligato-trompette du *Messie*.

La loge française de l'*Union* ne s'est pas contentée de réunir sur ses colonnes des pionniers de la diffusion de l'ordre sur le continent européen, ni de soutenir la publication par Vincent La Chapelle du premier recueil de chansons maçonniques. En août 1733, elle a donné l'autorisation par l'intermédiaire de son secrétaire, le frère Friard, à Louis-François de La Tierce, un de ses membres les plus remarquables, de publier une traduction française des *Constitutions* de 1723 sous le titre d'*Histoire, obligations et statuts de la très vénérable confraternité des francs-maçons*. L'objectif est clairement de répondre à l'expansion européenne de l'ordre en offrant le texte fondateur de 1723 en une langue de communication continentale. De fait, la traduction des *Constitutions*, augmentée du *Discours* de Ramsay (1736-1738), qui marque l'inflexion chrétienne et chevaleresque prise par la Franc-maçonnerie, et de divers commentaires, est finalement publiée en 1742, à Francfort-sur-le-Main. La Tierce est alors membre de l'*Union*, orient de Francfort, dont la loge mère n'est autre que l'*Union*, orient de Londres. Le noyau et le souffle de la loge londonienne se sont clairement déplacés à Francfort d'où ils rayonnent sur tout le continent, profitant de la réunion de la Diète d'élection impériale et de la présence, pour l'occasion, de nombreuses ambassades étrangères.

Dans *Histoire, obligations et statuts de la très vénérable confraternité des francs-maçons*, Louis-François de La Tierce se fait le héraut d'une Franc-maçonnerie cosmopolite, humaniste, artisan du progrès moral et scientifique de l'humanité, de la paix entre les nations

et les confessions chrétiennes. Héritier de Leibniz et de l'abbé de Saint-Pierre, auteur d'un célèbre *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* (1713), La Tierce annonce Lessing dont les *Dialogues pour des francs-maçons* (1778-1780) insistent moins sur l'ordre en tant qu'organisation que sur son essence, n'hésitant pas à reconnaître comme franc-maçon un non-initié qui en a les vertus. Son parcours maçonnique et sa trajectoire profane au cours des années 1730-1740, décisives pour l'avenir de l'ordre, sont caractéristiques d'une période de maturation accélérée du projet maçonnique européen.

De noblesse militaire ancienne – plusieurs documents lui attribuent la qualité de marquis –, Louis-François de La Tierce, dont la famille est originaire d'Arles, est né dans la province de Brabant en 1699. Deux événements familiaux l'ont profondément marqué et déterminent ses engagements futurs. Tout d'abord, à l'instar d'autres fondateurs comme Jean-Théophile Désaguliers ou John Coustos, La Tierce appartient à une famille acquise de longue date à la réforme calviniste. Lui-même élevé dans la foi protestante n'aura de cesse de dénoncer le fanatisme religieux – il a des mots très durs contre les jésuites, que l'on retrouve chez ses contemporains comme Jean Rousset de Missy, fondateur huguenot de la Maçonnerie néerlandaise – et de rapprocher les chrétiens, *via* la commune appartenance à la Franc-maçonnerie. D'autre part, la mort de son père, brigadier des armées du roi, à la bataille de Ramillies (1706), le convainc de la nécessité d'établir une paix sinon perpétuelle du moins solide en Europe, et, préalable indispensable, de pousser les francs-maçons à se consacrer entièrement au rapprochement entre les peuples.

Lui aussi ingénieur de formation, La Tierce est à Versailles en 1717. De sa présentation à Pierre le Grand qui effectue son second voyage européen naît à la fois son admiration pour la Russie et son attirance pour la carrière diplomatique, dans laquelle il s'engage au cours des années 1730. Mais La Tierce quitte la France en 1724, ne pouvant espérer un emploi à sa mesure en raison de sa foi protestante. Il séjourne en Hollande, puis se rend avant 1730 en Angleterre. Comme tant d'écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est précepteur, sans doute chez Lord Stafford, fonction qu'il occupera plus tard en Allemagne. La Tierce est incontestablement un homme de grande culture. D'ailleurs, l'*Histoire de la très vénérable confraternité des francs-maçons*, qu'il commence alors à rédiger, mobilise toutes les armes de l'érudition classique : philologie, histoire de l'Antiquité, littérature, histoire de l'art ou encore philosophie. Mais sa formation d'ingénieur inscrit également La Tierce dans le courant des Lumières techniques, trop longtemps sous-estimé par les historiens de la Franc-maçonnerie. Dans son *Histoire*, il met l'accent sur l'indispensable communication entre les hommes, gage d'enrichissement et de compréhension mutuels. Il n'y a pas de progrès sans commerce par-delà les frontières, sans échange de connaissances. Et La Tierce de reprendre, après le *Dictionnaire universel du commerce* de Savary, le projet de percement du canal de Suez, d'évoquer l'union des Romains et des Sabines comme un véritable métissage culturel, avant d'appeler les francs-maçons occidentaux à redécouvrir leurs frères de Chine...

Il est alors affilié à la loge française de l'*Union*, orient de Londres, dont le caractère cosmopolite s'est affirmé en quelques mois. Travaillent en effet

à ses côtés, Philipp Steinheil, que nous retrouvons en Allemagne où il anime l'expansion de l'ordre depuis Francfort, Charles de Labelye, Vincent La Chapelle, John Coustos ou encore le baron Kettler, qui protégera de 1741 à 1762 les réunions d'écrivains francs-maçons russes. Nul doute que ces frères ont favorisé le projet de La Tierce de publier son *Histoire. La Loge française* de Londres lui donne donc son approbation en 1733, mais des « raisons particulières », dont nous ignorons tout, empêchent sa parution. Finalement, l'*Histoire* sort des presses du célèbre éditeur franc-maçon François Varrentrapp en 1742. Entre-temps, La Tierce a clairement opté pour une carrière diplomatique – parallèlement aux fonctions de précepteur qu'il continue de remplir – et choisi de s'établir en Allemagne. Il accompagne le baron Kettler à Berlin, et se lie d'amitiés avec plusieurs ambassadeurs prussiens. En 1741, La Tierce est à Francfort où il retrouve de nombreuses connaissances, rencontrées au cours de ses différents voyages. La Tierce appartient en effet à la suite du duc de Belle-Isle, chargé de représenter les intérêts français à l'occasion de l'élection du successeur de Charles VI à la tête du Saint-Empire. Franc-maçon notoire, Belle-Isle est le chef de file du courant anti-autrichien à Versailles. Conformément à ses vues, c'est le duc de Bavière – et non François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse d'Autriche – qui est élu le 24 janvier 1742 et couronné le 12 février.

L'intense activité diplomatique dont Francfort est le centre amène les différents ambassadeurs et leurs suites à se fréquenter en dehors des rencontres officielles. L'adhésion à l'ordre apparaît déjà comme une des composantes majeures de la sociabilité diplomatique car, dès le début de l'année 1742, les travaux de

la loge de l'*Union*, qui s'affirmera rapidement comme l'une des plus brillantes d'Allemagne, réunissent de nombreux diplomates – même si, contrairement à la tradition, aucune source ne permet d'affirmer que le duc de Belle-Isle est à l'origine de la loge. La Tierce, Second puis Premier Surveillant, y retrouve Philipp Steinheil ainsi que le baron von Barckhausen, son futur beau-père – La Tierce épouse en effet sa fille Suzanne Marie en 1742 – chez qui loge le nouvel empereur Charles VII pendant son séjour à Francfort<sup>12</sup>. Pour obtenir des constitutions, La Tierce s'adresse tout naturellement à la loge française de l'*Union*, orient de Londres, qui transmet la requête à la Grande Loge de Londres. L'obédience répond favorablement le 8 février 1743. La loge qui a déjà accueilli le frère Uriot, brillant apologiste de l'ordre, et publié sa *Lettre d'un franc-maçon à M. de Vaux*, décide de publier l'*Histoire* de La Tierce. À la différence des *Constitutions* de 1723, l'ouvrage n'est pas réservé aux francs-maçons. Présenté au public dans un somptueux coffret, il apparaît comme un ouvrage d'érudition.

Mais peu après la parution de l'*Histoire*, La Tierce doit se rendre à l'évidence : l'élection d'un candidat n'appartenant pas aux Habsbourg sur le trône impérial, loin de favoriser un nouvel équilibre européen, précipite le continent dans la guerre dite de Succession d'Autriche, tandis que les interdictions s'abattent sur les francs-maçons. La Tierce semble alors s'écarter de la vie maçonnique. Ses amis sollicitent pour lui un emploi de précepteur auprès du prince Friedrich-Wilhelm von Solms-Braunfels. Il sera ensuite intendant puis grand écuyer de la cour de Braunfels jusqu'à sa mort. Au cours de la guerre de Sept Ans, La Tierce, qui s'est remarié en 1758

avec Johanna von Reitzenstein, sert d'agent de liaison avec les troupes françaises qui occupent Braunfels. Il n'en continue pas moins à écrire. En 1771, il rédige le *Triomphe de la Vertu*, prosopopée d'une dizaine de pages manuscrites, redécouverte par François Labbé, dans laquelle son héros assiste en rêve à un débat entre les dieux à propos de la nature humaine et des différents moyens pour conduire l'humanité vers le meilleur des mondes possibles. La Tierce dénonce la guerre, l'intolérance, exalte la raison et justifie une sorte de féodalité vertueuse et harmonieuse où chacun trouverait sa place. En 1773, paraît *Le Temple de la Gloire*, long poème de trois mille alexandrins dédié à Catherine II, dans laquelle il place désormais tous ses espoirs. Dans la lignée de Leibniz, La Tierce appelle à l'union des chrétiens que cimentera la lutte contre les Turcs et l'islam, qu'il voit comme une religion fanatique. Il meurt à Braunfels en 1782, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après avoir créé une fondation charitable qui existe toujours. Son passage à l'orient éternel achève un destin maçonnique caractéristique du « Grand Siècle » de la Franc-maçonnerie, le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Son parcours maçonnique et profane illustre aussi l'importance de l'Allemagne, sous-estimée au profit du rôle de l'Angleterre et de la France, dans la diffusion initiale de l'ordre en Europe. Les pionniers français de la République universelle des francs-maçons ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, puisque c'est en Allemagne qu'ils se sont révélés les plus entreprenants.

*européen, 204 • Le Premier Empire ou les faux-semblants de l'Europe maçonnique française, 218*

- Chapitre 4. Franc-maçonnerie, *Aufklärung*  
et Lumières radicales 231  
*Ignaz von Born et la loge. À la Véritable Harmonie: la Franc-maçonnerie viennoise à son zénith, 232 • Les Illuminaten ou les convoitises maçonniques des Lumières radicales, 251*

- Chapitre 5. Les francs-maçons et l'État:  
une relation complexe et ambiguë 291  
*La recherche d'une reconnaissance d'utilité publique et de la protection monarchique, 291 • Le prince et les francs-maçons: les déconvenues d'une relation de séduction inégale, 304 • Les attaques des années 1780 préparent le terrain à la « théorie de la subversion » contre-révolutionnaire, 319 • Un impact immédiat et durable: l'amalgame francs-maçons-Lumières radicales-jacobinisme, 328 • En Prusse et en Angleterre, la protection du souverain permet aux francs-maçons d'échapper aux lois contre les sociétés secrètes, 346 • Le XIX<sup>e</sup> siècle: suspicion et interdit, 368*

- Chapitre 6. Pacifisme, internationalisme  
et construction européenne 389  
*Cosmopolitisme et patriotisme: une cohabitation difficile alors qu'émerge le nationalisme, 389 • Les francs-maçons et la guerre franco-prussienne de 1870-1871: une fracture ouverte, 397 • Militer pour la paix et l'arbitrage international: un devoir maçonnique, 415 • Le combat des francs-maçons espagnols pour la paix et la Société des Nations, 429 • À l'épreuve de la Première Guerre mondiale, 434 • L'Association maçonnique internationale (AMI) au regard des « archives venues du froid », 442 • La montée des périls, 453 • L'internationalisme maçonnique à l'épreuve de la guerre froide et de l'après-communisme, 464*

## FRANC-MAÇONNERIE...

Conclusion	477
Notes	481
Glossaire	499
Index des lieux et des noms de personnes	507
Bibliographie sélective	521
Table des cartes et tableaux	535